



Vendu ma voiture et l'acheteur me rappelle soit disant vanne egr

Par **remoissenet adelaide**, le **09/04/2017 à 18:48**

Bonjour,

Besoin de votre aide. J'ai vendu hier matin mon Zafira à 1.800 €, mois cher que l'argus car quelques frais à faire dessus que je ne l'ai pas caché. Les personnes sont donc reparties avec et ont fait plus de 500 km pour retourner chez eux et 7 h de route car départ en vacances. La dame m'a dit hier qu'il roulait très bien et qu'elle était satisfaite.

Ce soir, elle m'appelle pour me dire, qu'il déconnait, que dans une côte, il s'était mis à ralentir. Elle l'emmène chez Opel demain matin et me retiens au courant car soit disant vanne EGR. Il roulait très bien, je n'ai jamais eu de soucis. J'ai fait changé le débitmètre il y a plus d'un an.

Pensez vous qu'elle puisse m'attaquer, faire annuler la vente ou me faire payer les frais ? C'est une voiture qui roulait très bien, pas de souci. Ils ont fait 7 h de route et il déconne. Que dois je faire si elle me dit vice caché ou autre??

Dois je remboursé? Dois je prendre les frais à ma charge?

Je ne compte pas faire 7 h de route pour vérifier ces dires. Je l'ai vendu bas prix et je vais me retrouver à faire des frais dessus.

Merci de votre aide, elle doit me rappeler demain.

Par **Visiteur**, le **09/04/2017 à 21:53**

Bonjour,

Pour commencer, sachez qu'un problème de vanne egr encrassée n'est pas si grave cela m'est arrivé 2 fois;

1ère fois j'ai mis un flacon de xxxxx 'ettoyant egr et roulé 30 minutes à 2500/3500 tours. Impeccable.

La seconde fois sur ds5 de 65000 km qui roule trop à bas régime, je l'ai simplement laissé refroidir, c'est reparti normalement, alors j'ai roulé à bon régime sur autoroute.

Impeccable, elle à aujourd'hi 90.000.

Il y a aussi d'excellents outils aujourd'hui' regarder sur le net le systeme dkboost

Un conducteur non informé a le réflexe d'aller au garage . S'ils sont honnête, il ont faire un dégrasage de vanne..j'ignore le coût mais pour une vanne d'accès simple, un centre auto prend 79 à 100 euros.

Bonne chance.

Par **remoissenet adelaide**, le **09/04/2017 à 21:58**

merci de votre réponse. En faite, j'ai changé le débitmètre il y a environ un an et la vanne EGR a été nettoyé. Je suis assez étonné, car la veille, j'ai roulé avec la voiture et aucun souci. J'aimerais surtout savoir si je suis responsable? Si effectivement c'est un vice caché et quels recours à le vendeur pour le prouver surtout qu'il a fait plus de 550 kms avec la voiture

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017 à 08:03**

Mais je ne sais meme pas ce qu'elle a, la voiture est parti à plus de 600 kms de chez moi, elle a très bien roulé le samedi et le dimanche soit disant elle a une perte d'accélération. Ma question est surtout de savoir quels sont les risques pour moi? S'agit il de vice caché? J'ai passé le controle technique samedi 1 avril, controle ok, le vendredi soir avant la vente, j'ai roulé avec sans aucun probleme. Peut elle annulé la vente? porter plainte contre moi?

Par **Visiteur**, le **10/04/2017 à 08:14**

Bonjour,
une vanne EGR s'encrasse Janus ! Ca se nettoie, décrasse ! Donc avant de la changer... Il existe d'autres solutions ! Ce n'est pas parce que le garagiste vous a changé la votre que c'est pareil pour tout le monde ! Sinon pour Adélaïde; c'est à l'acheteur de bouger ! Vous, vous lui dites que vous êtes désolée mais voilà quoi ? Ce sont des choses qui arrivent ! Si cette personne veut faire quelque chose, il va falloir qu'elle se lance dans une procédure un peu plus officielle que de simples coups de fils. Cela va lui coûter de l'argent, du temps, et l'immobilisation du véhicule.

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017 à 08:20**

Ok, donc lorsqu'elle me rappelle je li dis gentiment que je n'y peux rien!
Ca va etre dur moi qui ai horreur des conflits!

Bonne journée

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017 à 08:26**

elle me dit qu'il y a un voyant qui s'allume, une voiture avec une clé à molette dessus.

La voiture date de 2003. Et cette panne arrive comme ça du jour au lendemain??

Par **Visiteur**, le **10/04/2017** à **09:22**

ok avec vous Janus ! Le voyant qui s'allume est un voyant "générique" qui s'allumerait aussi pour d'autres soucis. De votre côté, restez courtoise et ne stressez pas ! Votre cliente va probablement vous menacer des pires foudres; laissez la dire alors ! Vous êtes désolée mais vous ne pouvez rien pour elle !

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017** à **09:32**

Je vais resté courtoise, j'attends son appel dans la matinée mais que j'ai horreur de ça. Je ne suis pas une personne malhonnête, je ne voudrais pas qu'on me vole donc je ne fais pas aux autres.

Je lui dirais que je n'y peux rien, c'est une panne qui peut arrivé surtout sur une voiture à 186000kms, sinon faut prévoir neuf et que si elle souhaite, qu'elle lance une procédure!!
ppffff

Par **Tisuisse**, le **10/04/2017** à **11:35**

Bonjour remoissenet adelaide,

Voiture de 2003 et 186.000 km vendue à bas prix, la vanne, compte est une pièce d'usure. Il appartiendra donc à l'acheteur de prouver qu'il est en face d'un vice caché et cette preuve ne peut être apportée que par expertise contradictoire.

J'ai comme l'intuition que l'acheteur a voulu, en quelque sorte, se faire une location gratuite d'une voiture pour partir en vacances. Il faut donc lui répondre, aimablement mais fermement, que vous n'y pouvez rien et qu'une voiture d'occasion ne peut pas avoir les qualités d'une voiture neuve, que vous n'avez aucune garantie à accorder, c'est tout.

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017** à **15:15**

La personne vient de me laisser un message, la voiture passe demain un diagnostic et elle doit payer 120€ et ensuite faire les réparations, elle me demande comment on fait!
Donc je lui dis, que je ne suis responsable??

Par **remoissenet adelaide**, le **10/04/2017** à **15:31**

Et je lui demande mais vous roulez avec la voiture? elle me répond oui, bah c'est qu'elle roule bien, elle me dit qu'elle ne deconne plus!!

Par **Visiteur**, le **10/04/2017** à **15:43**

donc vous ne faites rien de plus ! si elle veut une voiture sans soucis effectivement elle met plus cher !? Vous n'avez rien à faire de plus de votre côté ! Pas un centime !

Par **remoissenet adelaide**, le **12/04/2017** à **20:24**

Alors dernieres nouvelles, elle a fait faire diagnostic chez Opel et m'a telephoné du garage, elle m'a passé le mécano qui m'a dit qu'il fallait changé les bougies de préchauffage et la vanne EGR, y en a pour 950€!!

J'ai donc dit que je ne prenais rien à ma charge, elle est pas contente et veut me ramener ma voiture, je lui ai dis que c'était sa voiture maintenant. Elle va prendre un avocat et n'en restera pas la.

Donc j'attends maintenant de voir si elle fait faire une expertise.

Pas trop rassuré quand meme

Par **Tisuisse**, le **13/04/2017** à **07:15**

Elle doit vous convoquer pour une expertise contradictoire, cette convocation doit se faire au moins 15 jours avant le rendez-vous et sous forme de lettre recommandée avec avis de réception. Aucune pièce de la voiture ne doit être démontée ni changée et, si elle montre une pièce défectueuse qu'elle déclare avoir changer, rien ne prouvera que cette pièce vient bien de la voiture, elle peut avoir été achetée dans n'importe quelle casse auto. A ce rendez-vous, rien ne vous interdit, et c'est même votre intérêt, de vous faire accompagner par votre mécanicien-auto habituel.

Pour être "juridiquement" un vice caché, il faut que la pièce incriminée ait un défaut tel qu'il empêche l'utilisation normale de la voiture, c'est à dire qu'on ne puisse pas rouler avec, or elle a fait 500 km avec et tout semblait normal. Son histoire de vanne n'est qu'un élément d'usure, rien d'autre. Vous devriez vous rapprocher de votre protection juridique de votre assurance pour vous faire aider et assister.